

## MANIFESTE POUR UNE POLITIQUE DURABLE DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS

### *Les 3 propositions de l'UFME pour adapter la rénovation thermique des bâtiments en vue de la massification des travaux d'amélioration énergétique des logements.*

Le secteur du bâtiment français fait face à des enjeux cruciaux :

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** conformément aux engagements européens pris par la France, alors qu'il est responsable de 48 % de la consommation énergétique nationale et 28 % des émissions de gaz à effet de serre ;
- **Répondre à la problématique des passoires énergétiques**, qui concernent 17 % des logements ;
- **Assurer sa pérennité** face à une crise exacerbée par la baisse du pouvoir d'achat et l'instabilité politique, menaçant 1,5 million d'emplois.

La rénovation énergétique, essentielle pour relever ces défis, nécessite un **climat de confiance** pour encourager les Français à s'engager pleinement.

Face au constat de l'efficacité relative de la politique de soutien à la rénovation énergétique, l'UFME s'est attachée à formuler **trois propositions**, qui n'emportent aucun poids supplémentaire pour les finances publiques, en suivant trois principes : la **simplification**, l'**accompagnement** et l'**anticipation**.

**L'objectif est de réformer la politique de soutien à la rénovation énergétique pour mieux l'adapter à la réalité du parc immobilier et produire des résultats à la hauteur des enjeux environnementaux, économiques et de confort des logements.**

### **1. Stabiliser l'assiette de travaux éligibles à la TVA à 5,5%**

Outil central de l'incitation à l'amélioration de la performance énergétique, ce taux incitatif a pour objectif de **massifier la dynamique de rénovation énergétique** en couvrant davantage de gestes que ceux éligibles à MaPrimeRénov' et d'**installer des produits performants**.

Il est indispensable de le **maintenir en l'état** car les conséquences de sa remise en cause seraient largement contre-productives. La modification de ses contours, ou sa suppression pure et simple, risquerait de décourager les ménages face au coût des rénovations énergétiques, réduisant ainsi le nombre de travaux réalisés, les revenus de l'État et favoriserait le recours au travail dissimulé.

### **2. Réengager pleinement les Français par une stabilisation de MaPrimeRénov'**

L'UFME propose quatre actions simples pour poursuivre la dynamique de perfectionnement de la formule réformée de MaPrimeRénov' :

1. Assouplir le Parcours Accompagné pour le transformer en un « **passport de la rénovation énergétique** » dédiés aux **logements individuels** entrant dans les **plus mauvaises catégories de classes énergétiques** (D, E, F, G).
  - ➔ Permettre aux ménages de réaliser sur une période - pouvant aller jusqu'à trois ans - l'ensemble des travaux préconisés par Mon Accompagnateur Rénov' en procédant de manière méthodique et en priorité à la rénovation du clos et couvert, dont le remplacement des parois vitrées.
2. **Ajuster le fonctionnement du Parcours Simple accessibles aux logements déjà considérés comme performants** (classes A à C), pour répondre au mieux aux besoins des Français et homogénéiser les gestes éligibles pour plus de simplicité.
  - ➔ Maintenir les mesures transitoires mises en œuvre concernant la rénovation par gestes et aligner la liste des gestes éligibles du Parcours Simple sur celle du Parcours Accompagné.

**3. Simplifier les démarches administratives**

→ Les travaux engagés par le précédent gouvernement, dans le cadre du plan d'action simplification, doivent donc être poursuivis et intégrer **la simplification administrative de MaPrimeRénov'** afin de lever les derniers freins qui subsisteraient au recours à ce dispositif.

**4. Sanctuariser le budget alloué à MaPrimeRénov'** après l'annulation de crédit et l'affirmer sur un fonctionnement sans conditions de ressources.

→ Atteindre les objectifs européens en matière de décarbonation nécessite de sanctuariser les fonds alloués à la rénovation énergétique.

**3.** Inclure les dimensions d'adaptation au changement climatique et de santé dans les politiques de soutien à la rénovation énergétique des logements

L'isolation des logements, en **améliorant le confort d'été et d'hiver**, constitue une solution décarbonée essentielle face aux températures extrêmes dues au changement climatique, permettant des **économies sur les coûts énergétiques**, des **bénéfices pour la santé publique**, et la **création d'emplois** tout en **réduisant les émissions de carbone**.

Ces propositions sont essentielles pour soutenir un secteur qui anticipe, en l'état actuel des choses, une baisse d'activité de plus de 10 % sur l'année 2024 par rapport à l'année 2023. Pour relancer notre activité, **l'accélération des opérations de rénovation énergétique est primordiale** puisque **75 % des chantiers concerne de la rénovation, dont 68 % la rénovation résidentielle**.

*« Les entreprises de l'UFME sont des partenaires incontournables pour relever le défi de la transition énergétique »*